

DFASMA Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - 4e et 5e année



Diplôme
Diplôme d'Etat
en santé



**Domaine(s)
d'étude**
Maïeutique,
Médecine,
Métiers de la
rééducation,
Métiers du soin,
Odontologie



**Accessible en
Formation
initiale**



Établissements
Université
Toulouse III -
Paul Sabatier

Présentation

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) sanctionne le 2 cycle et comprend quatre semestres validés par l'obtention de 120 ECTS. Il confère le grade de master et sa validation permet d'obtenir le Diplôme d'État de Sage-femme.

Les enseignements du deuxième cycle conduisant au diplôme d'état de sage-femme comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques ainsi que l'accomplissement de stages. Ces enseignements tiennent compte des priorités de santé publique. Leur organisation est définie par les instances compétentes des structures assurant la formation.

L'exercice de la profession de sage-femme est réglementé : seuls les titulaires du diplôme d'état de sage-femme délivré par une université française ou les détenteurs d'un diplôme d'état délivré par un pays de la communauté européenne peuvent exercer la profession de sage-femme.

La sage-femme pratique en toute autonomie l'ensemble des actes cliniques et techniques nécessaires au suivi et à la surveillance d'une grossesse, d'un accouchement et du post partum. Elle accompagne les femmes tout au long de leur vie en assurant les consultations de suivi gynécologique de prévention. Dès lors qu'elle dépiste une situation pathologique, la sage-femme doit adresser la patiente chez un médecin.

Objectifs

Le DFASMA correspond aux 4e et 5e années de maïeutique

Lieu(x)

 Toulouse

Et après...

Insertion professionnelle

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/dfasma-diplome-de-formation-approfondie-en-sciences-maieutiques-4e-et-5e-annee>